

1.3 Grille de densité communale

La grille de densité caractérise les communes en fonction de la répartition de la population sur leur territoire. Définie en 2011 par Eurostat, cette grille permet de comparer le degré d'urbanisation des pays européens, avec une méthodologie homogène. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense.

La méthode retenue est relativement indépendante des découpages administratifs de chaque pays. En effet, l'appartenance à un niveau de la grille n'est pas liée à la densité moyenne de population calculée sur l'ensemble de la commune (incluant les surfaces non habitées comme les forêts, la montagne et les champs) ; la définition retenue par l'Union européenne prend en compte la présence au sein de la commune de zones concentrant un grand nombre d'habitants sur une faible surface. Ces zones denses sont déterminées à partir d'un découpage du territoire en carreaux de 1 km de côté. Une commune dont plus de la moitié de la population habite dans une zone dense est qualifiée de « dense ». L'analyse du territoire est naturellement plus fine dans les pays qui comportent des communes de petite taille. Il s'agit d'une approche dite « morphologique », complémentaire des approches « fonctionnelles » qui, elles, analysent les liens entre territoires (aires d'attraction des villes, zones d'emploi, bassins de vie).

La grille européenne définit trois niveaux de densité : les communes densément peuplées, les communes de densité intermédiaire et les communes rurales. Au niveau français, les communes rurales sont réparties entre les communes peu denses et les communes très peu denses, pour affiner la description des territoires faiblement peuplés.

En France, en 2017, 25 millions d'habitants vivent dans des communes densément peuplées, soit 38 % de la population. Ces 774 communes denses représentent 2 % des communes françaises. Les communes de densité intermédiaire rassemblent 29 % de la population au sein de 10 % des communes françaises. Sur le reste du territoire, 30 775 communes sont rurales (peu denses ou très peu denses) : elles représentent 88 % de l'ensemble des communes de France et 89 % de la superficie du territoire. 29 % de la population française vit dans les communes peu denses et 4 % dans les communes très peu denses ► **figures 1 et 2.**

En métropole, cinq régions comptent plus du quart de leur population dans des communes denses : Île-de-France (86 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (48 %), Hauts-de-France (32 %), Auvergne-Rhône-Alpes (30 %) et Grand Est (27 %).

À l'inverse, dans six régions métropolitaines, la part d'habitants vivant dans des communes très peu denses est plus importante que la moyenne nationale : la Bourgogne-Franche-Comté (11 %), la Corse (9 %), suivies du Centre-Val de Loire, de la Nouvelle-Aquitaine, de l'Occitanie et du Grand Est (toutes situées entre 6 % et 7 %).

Dans les DOM, où la taille moyenne des communes est plus élevée qu'en France métropolitaine, la répartition de la population et des communes selon la grille de densité se distingue nettement de la métropole. En Guyane, les communes denses et de densité intermédiaire concentrent une proportion de la population proche de la moyenne métropolitaine. Dans les autres DOM, la part de la population vivant dans les communes denses et de densité intermédiaire est supérieure à 80 %. À l'inverse, les communes très peu denses sont rares dans les DOM : la Guyane en compte quatre (qui représentent seulement 1 % de sa population et 14 % du territoire) et les autres DOM n'en ont aucune ► **figure 3.**

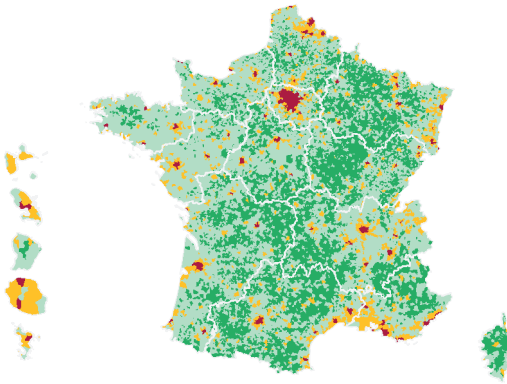
33 % de la population française vit dans des communes rurales, soit une part plus importante que la moyenne européenne (27 % en 2018 pour l'Union européenne à 28 pays). Dans la plupart des pays frontaliers de la France, la part de la population vivant dans des communes rurales est inférieure : 18 % en Suisse et en Belgique, 23 % en Allemagne, 25 % en Italie et 26 % en Espagne. Le Luxembourg est le seul des voisins de la France à présenter une part plus importante de sa population dans ce type de communes (41 %). ●

► Pour en savoir plus

- « Une croissance démographique marquée dans les espaces peu denses », *Insee Focus* n° 177, décembre 2019.
- « 38 % de la population française vit dans une commune densément peuplée », *Insee Focus* n° 169, novembre 2019.
- « Une nouvelle approche sur les espaces à faible et forte densité », in *La France et ses territoires*, coll. « Insee Références », édition 2015.

► 1. Grille de densité communale

© IGN-Insee 2021



- Communes densément peuplées
- Communes de densité intermédiaire
- Communes peu denses
- Communes très peu denses

Champ : France, limites territoriales en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

► 2. Répartition des communes et de la population selon la densité des communes en 2017

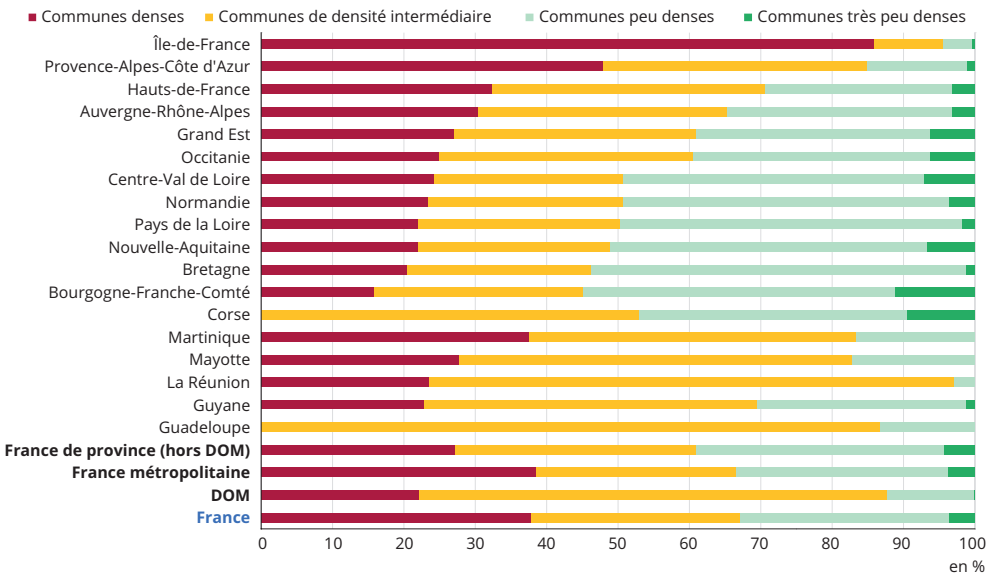
	Communes		Population		Superficie	
	Nombre	Répartition (en %)	Nombre	Répartition (en %)	En km ²	Répartition (en %)
Communes denses	774	2,2	25 328 338	37,9	9 786	1,5
Communes de densité intermédiaire	3 419	9,8	19 571 931	29,3	62 674	9,8
Communes peu denses	18 763	53,7	19 492 576	29,2	378 900	59,4
Communes très peu denses	12 012	34,3	2 388 012	3,6	186 966	29,3
Ensemble	34 968	100	66 780 857	100,0	638 326	100,0

Lecture : en 2017, 3 419 communes françaises (soit 9,8 % des communes) sont de densité intermédiaire. Elles représentent 29,3 % de la population française.

Champ : France, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Sources : Insee, recensement de la population 2017, IGN : BDTopo 2020.

► 3. Répartition de la population selon la densité des communes en 2017



Lecture : en 2017, 32 % des habitants des Hauts-de-France résident dans des communes denses.

Champ : France, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Source : Insee, recensement de la population 2017.